Rapport Moral de l'UNSSF – Assemblée Générale du 26 septembre 2025

Prisca Wetzel-David, Présidente

Préambule

L'année écoulée s'est déroulée dans un contexte d'incertitude et d'instabilité politique, avec de nombreux changements de gouvernement et de grandes problématiques budgétaires. Plus que jamais, il est devenu complexe de maintenir une action syndicale forte, indépendante et constructive. Malgré ces obstacles, notre engagement commun est resté intact.

Objet, valeurs et missions

L'UNSSF réaffirme à cette occasion ses valeurs fondatrices et ses missions, orientées vers la défense et la promotion de la profession de sage-femme, la qualité des soins apportés et l'amélioration du système de santé.

Relations et partenariats

Nos relations avec nos partenaires institutionnels, la CNAMTS, les instances publiques, les réseaux interprofessionnels et l'ensemble des acteurs du secteur ont continué à se renforcer, même s'il est souvent nécessaire de renouveler à chaque fois les efforts et de souvent reprendre de zéro. Les partenariats noués visent à défendre l'intérêt collectif tout en promouvant la reconnaissance institutionnelle de notre profession.

Bilan des actions et difficultés rencontrées

L'UNSSF a poursuivi tout au long de l'année ses actions au service du parcours de soin coordonné en interprofessionnalité, pour favoriser l'accès aux soins tout en cherchant des économies à réaliser. Plusieurs défis stratégiques se sont présentés : gestion des incertitudes politiques, évolutions réglementaires, contraintes budgétaires, négociations difficiles, et nécessité constante de défendre la juste reconnaissance et rémunération des sages-femmes.

Nous avons maintenu une présence active dans toutes les instances : conseil d'administration, commissions, réunions régionales, événementiel, stands lors de congrès ; ainsi que dans la veille législative et la défense individuelle de nos membres. Mention

particulière pour la création d'une INTER-URPS, destinée à mutualiser les expériences en région et à dynamiser la représentation institutionnelle des sages-femmes.

Remerciements

Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration et des membres, un remerciement tout particulier est adressé à Henny, membre historique et coordinatrice, pour son engagement constant : elle a contribué de manière décisive à la gestion des relations institutionnelles, à l'organisation de la vie syndicale, et à la crédibilité de notre organisation. Et nous accueillons comme nouvelle coordinatrice Laurence Cassé, déjà membre de notre conseil d'administration depuis longtemps, qui souhaite s'investir encore plus largement pour notre profession à travers cette fonction.

Perspectives et orientations

Malgré les incertitudes et tensions, nous restons pleinement mobilisés pour :

- Promouvoir une coordination interprofessionnelle efficace et solidaire
- Mettre en lumière la place unique et essentielle de la sage-femme dans les parcours de santé individuels comme en santé publique
- Œuvrer à la juste reconnaissance et à la juste rémunération de la profession.

Conclusion : Appel à la solidarité et à l'action

Dans ce contexte exigeant, la solidarité entre membres, la mise en commun des expertises et l'implication de chacun sont plus que jamais nécessaires. L'action syndicale ne peut avoir d'impact que si elle s'incarne dans la participation active, l'entraide et l'engagement de tous. Restons unis, vigilants et déterminés. À travers notre mobilisation collective, nous pouvons non seulement préserver nos droits mais aussi obtenir de nouvelles avancées, au service de notre profession et bien entendu des usagers.

Que chacun·e trouve dans ce rapport moral une invitation à s'investir, à faire entendre sa voix et à porter, ensemble, des actions concrètes pour la reconnaissance et l'évolution de notre métier, pour une santé accessible, solidaire et de qualité.